



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-67043>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **24-67043**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SYNELVA

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'électricité

1.1 Acheteur

Nom officiel : Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'électricité

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de Compteurs, Disjoncteurs et Matériels de Régulation

Description : Le présent avis concerne la passation d'accords-cadres pour la fourniture de compteurs, disjoncteurs et matériels de régulation, pour les besoins d'entreprises locales de distribution d'électricité regroupées en groupement de commandes GC2024/01 (articles L.2113-6 à L.2113-8 du code de la commande publique) dont SYNELVA et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes sont les coordonnateurs.

Identifiant de la procédure : 04a5f7c9-c581-485f-9187-c536e637d6ae

Identifiant interne : 2024/C

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 38000000 Équipements de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 630,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Compteurs PME/PMI

Description : Fourniture de compteurs PME/PMI

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38554000 Compteurs d'électricité

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Compteurs HTA

Description : Fourntiure de compteurs HTA

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38554000 Compteurs d'électricité

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Disjoncteurs différentiels monophasés

Description : Fourniture de disjoncteurs différentiels monophasés

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31212000 Disjoncteurs

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Disjoncteurs non Différentiels Monophasés

Description : Fourniture de disjoncteurs non différentiels monophasés

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31212000 Disjoncteurs

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Disjoncteurs Différentiels Triphasés

Description : Fourniture de disjoncteurs différentiels triphasés

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31212000 Disjoncteurs

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 150,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Disjoncteurs non Différentiels Triphasés

Description : Fourniture de disjoncteurs non différentiels triphasés

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31212000 Disjoncteurs

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Disjoncteurs Différentiels Bipolaires pour Coffrets de Chantier

Description : Fourniture de disjoncteurs différentiels bipolaires pour coffrets de chantier

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31212000 Disjoncteurs

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Disjoncteurs Différentiels Tétrapolaires pour Coffrets Chantier

Description : Fourniture de disjoncteurs différentiels tétrapolaires pour coffrets chantier

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31212000 Disjoncteurs

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : Compteurs Gaz

Description : Fourniture de compteurs gaz

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38420000 Instruments de mesure du débit, du niveau et de la pression de liquides ou de gaz

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 50,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant

au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais règlementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0010

Titre : Régulateurs gaz - Type B

Description : Fourniture de régulateurs gaz de type B

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38420000 Instruments de mesure du débit, du niveau et de la pression de liquides ou de gaz

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 15,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 **Lot :** LOT-0011

Titre : Régulateurs Gaz - Type C

Description : Fourniture de régulateurs gaz de type C

Identifiant interne : 11

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38420000 Instruments de mesure du débit, du niveau et de la pression de liquides ou de gaz

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 5,000 EUR

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 **Critères de sélection**

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie

électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais règlementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0012

Titre : Compteurs Eau Volumétriques Petits Diamètres

Description : Fourniture de compteurs eau volumétriques petits diamètres

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38421100 Compteurs à eau

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante

: <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais règlementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0013

Titre : Compteurs Eau Volumétriques Grands Diamètres

Description : Fourniture de compteurs eau volumétriques grands diamètres

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38421100 Compteurs à eau

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-

requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

Titre : Compteurs Eau Jet Unique

Description : Fourniture de compteurs eau jet unique

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38421100 Compteurs à eau

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées

par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au jour ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0015

Titre : Compteurs Eau Jets Multiples

Description : Fourniture de compteurs eau jets multiples

Identifiant interne : 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38421100 Compteurs à eau

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations

de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été

désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais réglementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

5.1 Lot : LOT-0016

Titre : Compteurs Eau Concentriques

Description : Fourniture de compteurs eau concentriques

Identifiant interne : 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38421100 Compteurs à eau

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-11 du code de la commande publique. Extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer une activité professionnelle. Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 50 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 40 %

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai de livraison

Description : Description dans le Règlement de la Consultation Pondération : 10 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://synelva.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : La procédure se déroule en 2 phases. Les candidats doivent remettre impérativement leur candidature par voie électronique, aux date et heure indiquées dans le présent avis, à l'adresse suivante : <https://synelva.e-marchespublics.com>. Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre aux pré-requis économiques et techniques comme indiqués dans le CCAP. La seconde phase se déroulera après sélection des candidats. Les modalités de transmission de l'offre seront identiques à celles décrites ci-dessus pour la candidature.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : SYNELVA Collectivités SEML et la Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes ont été désignées comme Co-Coordonnateur du Groupement de commandes. Elles sont mandatées pour la passation, la signature et la notification des accords-cadres, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement (un seul

accord-cadre sera établi pour l'ensemble des ELD). Chaque membre du groupement se charge ensuite de l'exécution de chaque accord-cadre pour son propre compte (émission des bons de commande, réception du matériel, paiement des factures, ...). La liste des membres du groupement de commandes d'entreprises locales de distribution est disponible dans les documents de la consultation. Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Montage financier : Financements sur fonds propres. Paiement dans les délais règlementaires à réception des fournitures et des factures.

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (art l551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à signature du marché. avant la signature du marché : le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art r421-1 et suivants du cja) et pourra être assorti le cas échéant, d'un référé suspension introduit devant le juge des référés (art l521-1 du cja). après la signature du marché : le référé contractuel (art l551-7 du cja) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat. le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art r421-1 du cja).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNELVA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SYNELVA

Numéro d'enregistrement : 41800954400010

Adresse postale : 12 rue Kennedy

Ville : Lucé

Code postal : 28110

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

Adresse électronique : achats@synelva.fr

Téléphone : +33 237918022

Profil de l'acheteur : https://synelva.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_6850_1021241.html

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 17450005800022

Ville : ORLEANS

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : 02 38 77 59 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Régie du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Vallée de Thônes

Numéro d'enregistrement : 77662897600024

Ville : THONES

Pays : France

Adresse électronique : achats@synelva.fr

Téléphone : 0237918022

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ac03041f-9cfa-4a9a-afa7-99c775987766 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/06/2024 à 12:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2024